

royal canadien. Outre les sujets ordinaires portant sur l'organisation et l'administration, le programme d'études comprend l'étude sur un plan supérieur des trois aspects de la puissance aérienne: la stratégie aérienne et ses relations avec les forces terrestres et maritimes; les questions d'actualité mondiale et leurs effets sur la situation stratégique du Canada; et le potentiel industriel du pays. Des sujets sont présentés et discutés sous la direction du personnel enseignant ou de conférenciers invités dont un grand nombre sont des personnages en vue dans le monde diplomatique, universitaire et industriel du Canada et des États-Unis.

## PARTIE II.—PRODUCTION DE DÉFENSE\*

**Ministère de la Production de défense.**—Le ministère de la Production de défense a été établi le 1<sup>er</sup> avril 1951 en vue de s'occuper des achats de défense, fonctions que remplissait auparavant le ministre du Commerce par l'entremise de la Corporation commerciale canadienne. Le nouveau ministère a été chargé aussi de la régie et de la répartition des matières essentielles, de même que de la mise en valeur des ressources stratégiques du Canada.

Le ministère compte trois principales divisions qui s'intéressent aux achats: 1<sup>o</sup> la Division de la production s'occupe de l'acquisition de marchandises, sauf les avions, dont la fabrication exige des installations particulières. Entrent dans cette catégorie, les navires, les canons, les munitions, les appareils électroniques, les véhicules militaires, les machines-outils et la construction en vue de la défense; 2<sup>o</sup> la Division des avions est chargée de l'acquisition des avions; 3<sup>o</sup> la Division générale des achats acquiert les marchandises de genre courant dans le commerce ou dont les caractéristiques ne diffèrent pas beaucoup de celles-ci; ces marchandises comprennent, par exemple, les vêtements, les comestibles, les combustibles et le matériel de caserne.

La Division des matières premières, qui était chargée d'assurer la disponibilité des matières essentielles aux fins de la défense et aux besoins essentiels des civils, a régulièrement réduit en 1953 le nombre de régies qu'elle appliquait. A la fin de l'année elle a cédé la plupart des fonctions qui lui restaient au ministère du Commerce et elle a cessé d'exister comme division.

**Commandes de défense.**—Le tableau 1 montre les commandes de défense, sans inclure celles qui ont trait à l'accumulation des réserves et à l'aide en immobilisation, par programme, du 1<sup>er</sup> avril 1949 au 31 mars 1953. L'accroissement depuis le déclenchement de la guerre en Corée durant l'été de 1950 est évident. Les commandes passées en 1950-1951 ont plus que triplé celles de l'année précédente, tandis que le total de 1951-1952 a été plus de sept fois plus élevé que celui de la période qui a précédé le début de la guerre. Les commandes ont atteint un sommet durant la période de juillet-septembre 1951; elles ont diminué en 1952-1953.

Le programme d'acquisition d'avions est le plus vaste et, à cause de l'importance que la force aérienne revêt au Canada, il conservera probablement le premier rang, alors même que la répartition des programmes est appelée à changer.

\* Préparé par la Division de l'économie et de la statistique, ministère de la Production de défense, Ottawa.